



Maison des syndicats
Tour 66-65 – 5ème étage – Pièce 504, Campus Jussieu
Tel : 01 44 27 30 60
Mail: cgt@sorbonne-universite.fr
<http://sorbonne-universite.fercsup-cgt.net>



La CGT appelle à voter pour des listes rassemblant CGT, FSU, SUD et sympathisant·e·s

Ces élections sont les premières depuis la disparition des universités de Paris 4 et Paris 6. La liste « réunis » majoritaire, promettant monts et merveilles avec cette fusion, se désunit devant ses conséquences catastrophiques (bureaucratie, redondance des directions, etc.).

Nous avons fait le choix de nous rassembler avec la FSU et de SUD ainsi qu'avec des sympathisant·es pour construire une université solidaire, développant le service public, respectant les personnels et ses statuts, construisant une université écoresponsable.

Nos candidat·es exigent que soient réintégrées les tâches sous traitées, par le recrutement de fonctionnaires mais aussi par la revalorisation des emplois

L'externalisation touche des activités indispensables à la vie de l'université : la propreté des locaux, la maintenance technique, y compris les comptes-rendus des Procès-verbaux des instances de l'université (conseil d'administration, CFVU, commission recherche, comité technique, CHSCT), la carte Izly.

Cela va jusqu'à la gestion entière du campus de Clignancourt avec un « partenariat public privé » où l'université paie la location de ses propres bâtiments à Bouygues (en attendant d'en devenir propriétaire dans plusieurs années quand il faudra les rénover). Cela touche aussi l'achat de logiciels stratégiques (ressources humaines, ...).

Le résultat est :

- une perte de la maîtrise du métier dans de plus en plus de secteurs essentiels au fonctionnement du service public,
- un coût de plus en plus important, les prestataires profitant de la perte du savoir-faire de l'université pour imposer leur prix,
- la suppression des recrutements d'agents de catégorie C, recrutements qui permettent à des jeunes sans diplôme d'accéder à la fonction publique,
- la transformation du métier des ingénieurs en chef·fes de projet ne réceptionnant que les travaux exécutés à l'extérieur,
- un recours à des cabinets de « chasseurs de têtes » pour recruter les directeur·trices des services centraux,
- un recours à des cabinets de coaching, sous-traitance des Risques psycho Sociaux (RPS) au détriment des personnels, l'employeur échappant ainsi à ses obligations de moyens et résultats en matière de prévention en occultant le CHSCT.

La grève récente des agents de propreté de la société Arc en ciel sur le campus de Jussieu a mis en avant la réalité de la sous-traitance avec des conditions de travail d'un autre temps : temps partiel imposé avec des contrats de 3 heures voire moins, absence même parfois de contrat, de rémunération des heures complémentaires ou de leur majoration, triche sur les cotisations sociales de l'employeur, intensification des cadences de travail avec la parcellisation des tâches (un seul agent pour faire les toilettes de la tour Zamansky par exemple), coupure de la journée de travail en 3h30 heures le matin et autant en fin d'après-midi, triche sur le nombre annoncé d'agents travaillant sur le site, absence de lieux de pause.

Ce conflit victorieux montre que quand tou·tes les salarié·es se syndiquent, s'unissent et se mettent en grève, choisissant le moment où leur travail est le plus intense comme la rentrée universitaire et que les usager·ère·s soutiennent, elles/ils font plier leur employeur qui est pourtant au top 10 des entreprises du nettoyage en France.

Elles ont gagné, c'est aussi un exemple pour nous tous·tes : la lutte et l'unité face aux injustices paient !

La lutte contre toutes les formes de précarité est un objectif essentiel de nos listes

Ces précarités sont organisées par des décisions prises au niveau national et entretenues au niveau local de Sorbonne Université :

- 90 000 heures complémentaires ou de vacances pour l'enseignement ont été votées par le conseil d'administration de Sorbonne Université pour 2022, cela aurait dû permettre de recruter 460 enseignant-es chercheur-ses,
- la Loi de Programmation de la Recherche (LPR) permet de recruter sur des CDI de projet, le/la salarié-e se retrouvant licencié-e en fin de projet mais aussi dès que celui-ci est interrompu. Ce sont des CDD déguisés sans échéance,
- l'université continue de recruter sur des postes pérennes (sûreté, sécurité incendie,...) des contractuel-les,
- la faculté des sciences par exemple fait le choix de ne pas recruter de fonctionnaires sur les postes de chargés d'affaires à sa direction de la recherche et de l'innovation.
- grande est la tendance à considérer la période en CDD comme période nécessaire avant de devenir fonctionnaire,
- la mensualisation des vacances est renvoyée aux calendes grecques.
- la cdisation s'effectue à travers de véritables jurys comme si le/la collègue était fonctionnarisé-e.

Nos élu.es défendront

- le recrutement de fonctionnaires, la préparation de nos collègues contractuel-les à ces concours,
- une titularisation de tou-tes les contractuel-les, titularisation négociée avec le ministère de la fonction publique comme nous l'avons obtenue avec la loi « Sauvadet »,
- la revalorisation des emplois lorsqu'ils correspondent à ceux de grades supérieurs,
- la mensualisation des salaires des vacataires,
- l'application de la grille de salaires des contractuels aux contrats inférieurs à 1 an,
- la revalorisation de cette grille en intégrant l'indemnité complète perçue par les fonctionnaires,
- la prime d'accueil à tous les contractuel.les effectuant ces tâches,
- le maintien de la prime d'année mais au taux de 1 200 euros tant que la grille des salaires n'est pas revalorisée,
- une revalorisation tous les deux ans (et non tous les 3 ans),
- une grille des salaires pour les postdocs.

La CGT est le syndicat qui avait négocié d'arrache-pied une grille des salaires des contractuels à Paris 6, obtenant dans le traitement brut l'équivalent de la prime perçue alors par les fonctionnaires (quand elle s'appelait en PPRS ou IFTS).

Nous avons obtenu, lors des confrontations sociales, son extension aux collègues de la Faculté des lettres.

Le mardi 16 et le mercredi 17 novembre 2021

VOTEZ et faites VOTER pour les listes

CGT-FSU-SUD et sympathisant-es !